FRC 4, 32125

32125

Case
FRC
13201

CONVENTION NATIONALE.

COMPTE RENDU

A LA

CONVENTION NATIONALE,

En exécution du décret du 21 nivôse dernier; par TALLIEN, *Représentant du Peuple, des dépenses qu'il a faites dans ses diverses missions.*

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

ARTICLE PREMIER.

LE 11 mars 1793 (vieux style), je fus envoyé avec mon collègue Goupilleau de Fontenay dans les départemens d'Indre & Loire, & Loire & Cher, pour le recrutement des 300 mille hommes.

Goupilleau prit à la tréſorerie nationale, 8,000 liv.

Quinze jours environ après notre arrivée dans le département d'Indre & Loire, nous nous ſéparâmes. Goupilleau ſe rendit dans la Vendée où les troubles avoient déja commencé ; il emporta avec lui une ſomme de 1,200 liv., paya toutes les dépenſes faites, & me laiſſa entre les mains une ſomme de 5,200 liv. C'eſt avec cette ſomme que j'ai ſubvenu à mes dépenſes de toute nature, juſqu'au mois de juin que je revins à Paris où je touchai une ſomme de 3,000 liv., qui, jointe à celle ci-deſſus, forme la ſomme de 8,200 liv., qui ont été employées en frais de poſte, nourriture, voyage, frais d'impreſſion, &c., pendant ſept mois qu'a duré ma miſſion tant à Tours qu'auprès de l'armée des Côtes de la Rochelle.

Je n'ai d'ailleurs, pendant cette miſſion, reçu aucune contribution, ni taxe.

II.

En vertu du décret du 23 août 1793 (vieux ſtyle), je fus envoyé dans les départemens de Lot & Garonne, la Dordogne & la Gironde. Avant de partir de Paris, j'ai touché, ſur un mandat délivré par le comité des inſpecteurs de la ſalle le 26 ou le 27 août, la ſomme de . . . . . 8,000 l.

Reçu . . . . . 8,000 l.

Sur quoi j'ai dépensé.

1°. Avant de partir de Paris, pour diverses menues dépenses d'objets nécessaires pour le voyage, ...	400 l.
2°. Pour frais de poste, voyages, nourriture & autres de Paris à Périgueux, passant par Angoulême, &c., . . .	1,600
3°. Séjour à Périgueux, pendant huit jours y compris les réparations de la voiture . .	500
4°. Voyage de Périgueux à Bergerac	190
5°. Séjour à Bergerac, . .	150
6°. Voyage de Bergerac à Ville-Neuve.	135
7°. Séjour à Ville-Neuve.	102
8°. Voyage de Ville-Neuve à Agen.	120
Loyer d'une voiture pendant quatre mois, à raison de 5 liv. par jour. . . .	600
Payé pour la réparation de cette voiture & pour une vache.	250
	4,047

Recette de l'autre part.		8,000 l.
Dépenſe de l'autre part. .	4,047 l.	
Acheté une voiture que j'ai ramenée à Paris, & dont j'ai fait la déclaration . . .	2,400	
Dépenſe	6,447 l.	
Reſte à compter		1,553 l.

Au mois de ſeptembre ſuivant, neuf de nos collègues, pluſieurs officiers-généraux & autres citoyens ſe réunirent à Agen, pour y concerter les meſures relatives à Bordeaux; ils y reſtèrent pluſieurs jours : je fus chargé d'acquitter toutes les dépenſes faites.

Je tirai ſur le payeur général du département du Lot & Garonne une ordonnance de la ſomme de 12,000 l.

DÉPENSE.

Payé à diverſes auberges pour la dépenſe de toutes les perſonnes réunies, ainſi que celle de leurs domeſtiques, & avances faites à quelques-uns, ainſi que pour ma dépenſe perſonnelle pendant un mois, & celle de mon ſecrétaire & de mes domeſtiques & chevaux	6,120 l.	
A l'imprimeur, pour toutes les impreſſions	1,030	
		7,150

Recette de l'autre part.		12,000 l.
Dépense de l'autre part . .	7,150 l.	
Pour diverses dépenses, telles que fêtes publiques, spectacles gratuits, &c., . . .	800	
Pour deux couriers extraordinaires expédiés à Paris, à la Convention nationale, . .	3,000	
Pour distribution de secours tant aux indigens qu'aux parens des défenseurs de la patrie, qui venoient réclamer lorsque les fonds n'étoient pas encore faits	700	
Pour voyage d'Agen à la Réolle; séjour à Tonneins, Marmande, &c., ...	940	
Pour rembourſemens faits à plusieurs commissaires envoyés dans les départemens, pour avoir des grains pour Bordeaux	500	
Payé à un secrétaire, & gratifications à des commis, .	450	
Dépense	13,590 l.	ci 13,590 l.
Partant, il m'est redû sur ce compte, 1,590 l. ci		1,590 l.

RÉCAPITULATION.

J'ai reçu en deux fois . . 20,000 l.

J'ai dépensé sur le premier compte la somme de..... 6,447 l.
Sur le second. 13,590

Dépense gén. 20,037 l. ci 20,037. Il m'est redu 37 l.

Nota. Quant à mes dépenses à Bordeaux, à la Réolle & autres lieux, elles ont été prises sur les fonds mis à notre disposition par le comité de salut public, pour dépenses secrètes.

Je n'ai jamais eu aucun denier en maniement, Isabeau s'étoit chargé des détails de la dépense: le payeur général est dépositaire de reliquat des sommes.

Je déclare en outre n'avoir touché jamais aucune taxe révolutionnaire ni autre, ni aucune contribution volontaire ou forcée.

Certifié véritable, ce premier prairial, l'an 2 de la République.

Signé, TALLIEN.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviôse, l'an III.